

La production de l'eau potable à Montréal

face aux vagues de la réorganisation municipale et des modifications réglementaires



Marie-Claude Prémont, professeure
École nationale d'administration publique

La production et la distribution de l'eau potable sur l'île de Montréal ont dû s'adapter aux deux grandes vagues de réforme municipale soit la fusion et les défusions. Cette adaptation doit

être constante et se poursuit encore en réaction aux modifications législatives et aux décrets récurrents qui caractérisent la relation entre le gouvernement du Québec et les organismes municipaux.

On se rappellera que le transfert de la compétence de production de l'eau potable auprès de la grande Ville de Montréal, le 1^{er} janvier 2002, a rapidement été suivi d'une transmission auprès de la nouvelle entité de l'agglomération, où, pour la première fois dans nos structures municipales, régulation et gestion sont scindées entre deux grandes entités. Cette dévolution à l'agglomération s'accompagnait de l'exception accordée aux usines de Pointe-Claire et de Dorval, dont la gestion a été maintenue auprès de ces deux villes reconstituées, au lieu de reposer sur le service de production de l'eau de Montréal. Une amorce d'intégration lancée au moment de la création de la grande ville de Montréal avait alors dû avorter. La Direction de la

production de l'eau potable de Montréal, secteur de l'ouest, s'apprête maintenant à prendre en main la gestion de ces deux usines à compter de janvier 2010.

La répartition de la compétence de distribution entre l'agglomération pour les conduites principales et les villes reconstituées et les arrondissements pour le réseau local représente aussi un défi constant de gestion avec lequel doivent composer les gestionnaires de l'eau de la Ville de Montréal.

Les médias ont aussi récemment pointé du doigt le service de production de l'eau de Montréal qui se retrouve sur la liste des municipalités qui ont dû bénéficier d'un délai supplémentaire pour rencontrer les nouvelles normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable. L'ampleur d'un projet comme la mise à niveau des usines de traitement de l'eau de Atwater et de Des Bailleurs exige

certes des prouesses de planification et de gestion de projet qui ont peu en commun avec les changements que doivent assumer d'autres municipalités du Québec.

Pour faire face à ces vagues et rencontrer ses obligations, la Direction de la production de l'eau potable de Montréal s'inspire de son énoncé de *Mission, vision et valeurs* qui lui rappelle son rôle central sur la qualité de vie de chaque citoyen de l'île de Montréal en lui assurant un approvisionnement *fiable et performant* d'une eau qui doit être d'une *qualité exemplaire*. La prise en charge des usines de Pointe-Claire et de Dorval en 2010 vise justement à renforcer ce rôle pour une meilleure gestion de l'eau sur l'île de Montréal. Les gestionnaires municipaux seront à nouveau interpellés afin d'assurer la meilleure coordination entre leurs décisions administratives et la politique de l'eau des instances municipales et nationales. ■